

DECLARATION PUBLIQUE D'INTERETS (DPI)

Arrêté du 5 juillet 2012 portant fixation du document type de la déclaration publique d'intérêts mentionnée à l'article L. 1451-1 du code de la santé publique

Je soussigné(e) SANDRINE MEUNIER

Reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

Je renseigne cette déclaration en qualité :

D'agent de l'InVS

De membre ou conseil d'une instance collégiale, d'une commission, d'un comité ou d'un groupe de travail (veuillez préciser) au sein de l'InVS

COMITE ORIENTATION FRANCECOAG

De personne invitée à apporter mon expertise à l'InVS

Autre (préciser)

Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués, et au minimum annuellement même sans modification.

Il vous appartient, à réception de l'ordre de jour d'une réunion, de vérifier si les liens d'intérêts que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avvertir l'interlocuteur désigné au sein de l'institution, et le cas échéant le président de séance, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation de la décision prise ou de celle qu'aura pu prendre l'administration au vu de cette délibération.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : dpi-support@invs.sante.fr.

Le présent formulaire sera publié sur le site de l'institution ou des institutions mentionnées dans la déclaration et/ou sur le site du ministère chargé de la santé.

1. Votre activité principale

1.1 Votre activité principale exercée actuellement

Activité libérale

Autre (activité bénévole, retraité, ...)

Activité salariée

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début	Fin
Hospices Civils de Lyon	quai des célestins 69002 LYON	Praticien Hospitalier	07/2007	

1.2 Vos activités exercées à titre principal au cours des 5 dernières années

A ne remplir que si différentes de celles remplies dans la rubrique 1.1

Activité libérale

Autre (activité bénévole, retraité, ...)

Activité salariée

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début	Fin
Hospices Civils de Lyon	Quai des célestins 69002 LYON	Praticien Hattaché	11/2000	07/2007

2. Vos activités exercées à titre secondaire

2.1 Vous participez ou vous avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Sont notamment concernés les établissements de santé, les entreprises et les organismes de conseil, les organismes professionnels (sociétés savantes, réseaux de santé, CNPS), les associations de patients.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Début	Fin
Association Française des Hémophiles	membre du comité de pilotage du projet Patient Ressource	Aucune	06/2010	

2.2 Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Il peut s'agir notamment d'une activité de conseil ou de représentation, de la participation à un groupe de travail, d'une activité d'audit, de la rédaction d'articles ou de rapports d'expertise.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Début	Fin
CSL Berhing International	Consultant / Annual Advisory Board Meeting	Au déclarant	01/2007	12/2013
BAYER SANTE	Consultant création fiche conseils patients hémophiles	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Association ADHREC	05/2010	11/2010
BAXTER	Board scientifique Observatoire ORTHEM 15-25 (Coordinateur)	Au déclarant	01/2010	12/2013
CSL Berhing France	consultant	Au déclarant	12/2009	12/2011
PFIZER	Membre du comité scientifique 8èmes rencontres Européennes	Au déclarant	10/2010	04/2011

2.3 Vous participez ou vous avez participé à des travaux scientifiques et études pour des organismes publics et/ou privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Doivent être mentionnées les participations à des travaux scientifiques, notamment la réalisation d'essais ou d'études cliniques ou pré-cliniques, d'études épidémiologiques, d'études médico-économiques, d'études observationnelles sur les pratiques et prescriptions, etc.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Domaine et Type de travaux	Nom du produit de santé ou du sujet traité	Essais ou études cliniques ou précliniques	Type d'étude	Votre rôle	Rémunération	Début	Fin
BAXTER	Hémophilie arthropathie - Observatoire national	Hémophilie	Oui	Etude multicentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Association ADRHEC	05/2011	10/2012
MAPI Registrat/Sanofi Pasteur	vaccination grippe H1N1 - Etude post AMM	Vaccin grippe H1N1 d'origine porcine PANENZA/HUMENZA	Oui	Etude multicentrique	Investigateur principal	Au déclarant	03/2008	03/2008
Novonordisk	Hémophilie nouveau traitement - étude clinique	PARADIGME - N9GP 2,3,4 et 5	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : DRCI HCL	11/2011	
BIOGEN Idec	Recherche Clinique - Nouveau traitement FIX	B-LONG 998HB102	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : DRCI HCL	10/2010	
BIOGEN Idec	Nouveau traitement FVIII - - ASPIRE 8HA01EXT Etude d'Extension A-LONG	A-LONG	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL DRCI	12/2012	
Octapharma	Nouveau traitement Hémophilie - Essai phase III	GENA03	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL DRCI	10/2010	
AP HM MARseille	Hémophilie - PHRC	Evaluation de l'application de recommandations de prophylaxie précoce et identification de facteurs déterminants chez les enfants HA et HB sévères	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune	09/2011	
InVS	Déficits hémorragiques - Registre	France Coag	Non	Etude multicentrique	Autre (préciser) : membre CO/clinicien participant	Aucune	01/2002	

Octapharma	Nouveau traitement Hemophilie - PMS	Etude clinique chez les enfants HAS pour voir l'immunogenicit�, la tolerance et l'efficacit� du human-cl rhFVIII	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous �tes membre ou salari� (pr�ciser) : HCL DRCI	01/2012	
Baxter	Hemophilie - Etude de l'interet d'un carnet �lectronique "B-CoNect" versus un carnet papier dans le suivi th�rapeutique � domicile du patient HAS	B Connect	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous �tes membre ou salari� (pr�ciser) : HCL DRCI	03/2012	
BIOGEN Idec	Nouveau Traitement FVIII H�mophilie - Recherche clinique phase I, II, III	A-LONG 997HA301	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous �tes membre ou salari� (pr�ciser) : HCL DRCI	09/2011	
BAYER	Nouveau traitement FVIII H�mophilie - Essai phase II,III	PROTECT 13024 -FVIII p�gyl�	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous �tes membre ou salari� (pr�ciser) : HCL DRCI	11/2012	
HCL promoteur	Hemophilie prise en charge - Etude clinique	Optimisation du traitement prophylactique chez les patients h�mophiles A S�v�res : nouvelle approche � l'aide du test de g�n�ration de thrombine.	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune	10/2009	
European Haemophilia Safety Surveillance Rapport annuel et trimestriel	H�mophilie �pid�miologie - observationnelle	D�ficit en facteur de coagulation et consommation de traitement	Non	Etude multicentrique	Autre (pr�ciser) : participant	Aucune	01/2010	
WYETH	H�mophilie - Etude Prospective Observationnelle	BENEFIX Etude 3090X1 - 4409	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous �tes membre ou salari� (pr�ciser) : HCL DRCI	03/2009	12/2013
CSL Berhing	Recherche clinique nouveau traitement FIX - Etude clinique	FIX	Oui	Etude multicentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous �tes membre ou salari� (pr�ciser) : DRCI HCL	01/2013	
NovoNordisk	Nouveau traitement FVIII - Etude clinique	FVIII- N8GP	Oui	Etude multicentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous �tes membre ou salari� (pr�ciser) : DRCI HCL	01/2013	
BAXTER	H�mophilie - Etude observationnelle sur apparition des inhibiteurs	Inhibiteurs chez h�mophiles trait� par FVIII Baxter	Oui	Etude multicentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous �tes membre ou salari� (pr�ciser) : Soci�t� EZUS	01/2011	
BAYER	Qualit� des vies h�mophiles - cr�ation et validation d'un questionnaire qualit� de vie sp�cifique aux h�mophiles	H�mophilie	Oui	Etude multicentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous �tes membre ou salari� (pr�ciser) : Soci�t� EZUS Lyon	06/2007	12/2012

2.4 Vous avez rédigé un article, intervenez ou êtes intervenu dans des congrès, conférences, colloques, réunions publiques diverses ou formations organisés ou soutenus financièrement par des entreprises ou organismes privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Entreprise ou organisme invitant (société, association)	Lieu et intitulé de la réunion	Sujet de l'intervention / Nom du produit visé	Prise en charge des frais de déplacement	Rémunération	Début	Fin
CSL Berhing	Lyon – France - 4th EUROPEAN HAEMOPHILIA NURSE CONFERENCE	What are the main issues in Haemophilia Care? Inhibitors in Paediatrics/ Aucun	Oui	Aucune	05/2007	05/2007
BAXTER France	Montpellier - La prophylaxie en Europe chez l'enfant hémophile:différentes approches de la prévention	Prophylaxies chez l'enfant en Europe : Où en sommes-nous des pratiques ?	Oui	Au déclarant	05/2010	05/2010
BAXTER France	Nice - Enjeux et perspectives du traitement des enfants et des jeunes adultes hémophiles :la prophylaxie pour tous ?	Etat des lieux de la prophylaxie chez le jeune patient hémophile sévère en France	Oui	Au déclarant	09/2009	09/2009
LFB	Macon - Hémophilie et Maladie de Willebrand : prise en charge - EPU	Hémophilie et pédiatrie/aucun	Non	Aucune	04/2010	04/2010
NOVONORDISK France	La Baule - 3ème journée thématique de Novonordisk - thème "la douleur dans tous ses états"	Importance de la prévention de la douleur en Pédiatrie	Oui	Au déclarant	01/2011	01/2011
NOVONORDISK France	Marseille - Prophylaxie chez le patient hémophile	Modérateur session	Oui	Aucune	07/2009	07/2009
CSL Berhing France	Canne France - Les Rencontres en hémophilie	Intérêt de la perfusion continue de Mononine® au cours des chirurgies / Mononine®	Oui	Aucune	01/2008	01/2008
LFB	Bourg en Bresse/ Centre Hospitalier - EPU Hémophilie	Hémophilie et pédiatrie/aucun	Non	Aucune	10/2011	10/2011
BAXTER Belgique	Liège Belgique - Journées Liégeoises de l'hémophilie	Prophylaxies chez l'enfant en Europe : Où en sommes-nous des pratiques?	Oui	Au déclarant	09/2010	09/2010
PFIZER France	Paris - 8ème rencontres européennes de l'hémophilie	Initiation du traitement: étude de cas / speed dating scientifique thème "facteur de risque des inhibiteurs"	Oui	Au déclarant	04/2011	04/2011
WYETH Europe	Stockholm SUEDE - 6ème rencontres européennes en hémophilie	Prophylaxie: situation française	Oui	Au déclarant	03/2009	03/2009

2.5 Vous êtes inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non brevetée en relation avec le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

3. Activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Le type de versement peut prendre la forme de subventions ou contrats pour études ou recherches, bourses ou parrainage, versements en nature ou numéraires, matériels, taxes d'apprentissage.

Sont notamment concernés les présidents, trésoriers et membres des bureaux et conseils d'administration.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

4. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres avoirs financiers en fonds propres ; doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise ou un secteur concerné, une de ses filiales ou une société dont elle détient une partie du capital dans la limite de votre connaissance immédiate et attendue. Il est demandé d'indiquer le nom de l'établissement, entreprise ou organisme, le type et la qualité des valeurs ou pourcentage du capital détenu.

(Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FCP - dont la personne ne contrôle ni la gestion, ni la composition - sont exclus de la déclaration).

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

5. Proches parents salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans toute structure, dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'InVS

Les personnes concernées sont :

- le conjoint [époux (se) ou concubin(e) ou pacsé(e)], parents (père et mère) et enfants de ce dernier
- les enfants
- les parents (père et mère)

Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

6. Autres liens d'intérêts que vous considérez devoir être portés à la connaissance de l'InVS

Si besoin, au vu des précisions apportées par l'organisme au présent document-type.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique


7. Si vous n'avez renseigné aucun item après le 1, cochez la case et signez en dernière page

Je n'ai renseigné aucun item après la section 1.

Article L. 1454-2 du code de la santé publique

« Est puni de 30 000 euros d'amende le fait pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration ».

Fait à Lyon
Le 17/03/2013



Signature obligatoire
(mention non rendue publique)

Les informations recueillies seront informatisées et votre déclaration (à l'exception des informations relatives aux montants déclarés et à l'identité des proches) sera publiée sur le site internet de l'InVS. L'InVS est responsable du traitement ayant pour finalité la prévention des conflits d'intérêts en confrontant les liens déclarés aux objectifs de la mission envisagée au sein de l'InVS.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : dpi-support@invs.sante.fr